

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Premier salon des artisans réussi



COLLABORATION SPÉCIALE, ERNIE WELLS

Le succès du premier Salon des artistes et artisans du Bas-Saint-Laurent, présenté en fin de semaine à l'hôtel Rimouski, appelle déjà une seconde présentation, à l'automne 2000. Le promoteur, Jean-Guy Chouinard, qui a déjà des idées pour l'an prochain, estime que près de 7000 personnes ont visité ce Salon qui a regroupé plus de 50 exposants. Le président d'honneur et sculpteur de renom, Roger Langevin, ci-dessus, est enchanté de l'affluence et de la diversité des exposants : « Mission accomplie. Cet événement a réussi à mettre en valeur le travail manuel qui s'estompe au profit de l'ordinateur. » Également sur la photo, Alvine Poirier et Manon Blouin, des Créations Malva, au Bic, qui excellent dans la création d'œuvres à base d'éléments naturels, dont le papier recyclé. E.W.

CHANDLER

Ouverture à l'espoir

Weaver serait prêt à discuter de production d'« autres sortes de papier » à la Gaspésia

GILLES GAGNÉ ET CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ CARLETON — Le maire de Chandler, Michel Saint-Pierre, dit avoir rencontré un « homme à l'esprit ouvert », hier, en la personne du président d'Abitibi-Consolidated, John Weaver, même s'il refuse toujours de vendre l'usine Gaspésia à une firme qui y fabriquerait du papier journal.

Le maire a cependant noté que la responsabilité sociale, pour le président de la multinationale, passait derrière le profit des actionnaires.

« J'ai même offert qu'il donne l'usine à la Ville de Chandler, comme le *New York Times* s'était départi de son intérêt dans l'usine Gaspésia, aux mêmes conditions. Il m'a répondu qu'il était là pour voir au profit des actionnaires, pas pour se créer un compétiteur », aborde le maire.

« L'ouverture » démontrée par John Weaver se situe vis-à-vis des autres sortes de papier qui pourraient être produites à Chandler par un acquéreur et à la possibilité de faire une contribution monétaire non chiffrée pour compenser la population de Chandler, et pas seulement les travailleurs, pour les torts causés par la fermeture permanente de la Gaspésia.

« Je lui ai demandé s'il serait ouvert à vendre l'usine pour que l'acheteur fabrique une sorte de papier qui représente une faible partie de ses ventes. Il a dit qu'il était prêt à s'asseoir

avec un promoteur. À nous de trouver la solution », note M. Saint-Pierre.

Le maire croit qu'éventuellement, John Weaver sera prêt à n'exclure que la production de papier journal à Chandler et à permettre la fabrication d'autres types de papier, même ceux qui sont importants pour Abitibi-Consolidated.

Quant à la possibilité de convaincre le président du plus grand producteur mondial de papier journal de vendre l'usine gaspésienne sans restriction, M. Saint-Pierre est « loin d'être sûr qu'il lâchera du lest sur la question ».

Le maire dit que le président d'ACI a avoué hier que sa compagnie avait fait un mauvais choix en modernisant l'atelier de pâte il y a 15 ans, mais que la grève des travailleurs, en 1998, « a été mortelle ».

PAS D'IMPASSE

De son côté, le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, demeure optimiste. Pour lui, la relance de la Gaspésia n'est pas dans une im-

passé « même s'il n'y a pas de progrès en apparence », a-t-il déclaré à Mont-Joli, hier, pour signer une entente de décentralisation sur la gestion des terres publiques intramunicipales.

Il a qualifié d'« inacceptable » l'attitude de ACI « quand elle affirme ne pas vouloir que d'autres compagnies puissent produire des papiers qu'elle fabrique. Trop de contraintes entraînerait des investissements considérables et ne ferait que décourager les futurs acquéreurs. ACI ne peut laisser inactifs des équipements de cette nature », a-t-il aussi ajouté.

Il a confirmé que plusieurs repreneurs sont sur les rangs, dont Papiers Masson. Le ministre ne croit pas que Abitibi-Consolidated use d'une stratégie délibérée afin de faire monter les enchères, compte tenu de la participation financière quasi assurée du gouvernement du Québec.

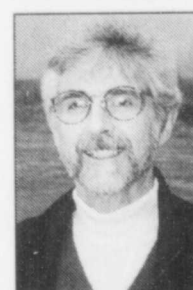
« Peut-être. Difficile pour le moment d'affirmer sans ambages qu'il s'agit d'une stratégie de ACI qui dit publiquement qu'il faut réduire la capacité de production du papier journal. Mais d'autres compagnies lancent pourtant des projets pour augmenter leur production de papier journal. »

Il a réitéré que le choix reste toujours la même, « soit de réaliser le projet conclu avec Cédrico en respectant la signature donnée ou de vendre l'usine sans trop de contraintes et de restrictions ».



Le président John Weaver

L'intérêt des actionnaires avant la conscience sociale, chez Weaver



Le maire Michel Saint-Pierre

Le Groupe GDS modernise pour 10 millions \$

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ GRANDE-RIVIÈRE — Le Groupe GDS investira 10 millions \$ dans quatre de ses usines de sciage en Gaspésie. Les scieries de Grande-Rivière et Pointe-à-la-Croix recevront la part du lion, avec 3,5 millions \$ chacune.

Les deux usines de Grande-Vallée seront modernisées à raison de 2,5 millions \$ pour la scierie Grandval et 500 000 \$ pour l'usine de production de bardeaux de cèdre.

Il y a deux semaines, le président du Groupe GDS, Guildo Deschênes, considérait la possibilité de suspendre l'exploitation de sa scierie de Grande-Rivière en raison des faibles approvisionnements publics liés à cette usine, et à cause de la difficulté d'écouler des copeaux, une conséquence de la fermeture de la papeterie Gaspésia, à Chandler.

« L'usine n'est pas rentable, mais on a plutôt choisi d'augmenter son efficacité. On a parlé aux employés mardi de notre volonté d'investir et déjà, la production a augmenté de 20 %. À court terme, on n'a pas de problème d'approvisionnement à cette usine, mais on en avait un de rentabilité. Quand elle sera équipée pour récupérer le maximum de fibre, elle sera peut-être la plus moderne de nos usines », précise M. Deschênes.

Il compte compenser la faiblesse de l'approvisionnement public en achetant davantage de bois sur les lots privés. Le président de GDS évalue à 140 personnes le nombre d'employés gravitant autour de la scierie, du transport et de la coupe, en plus de 50 personnes en terres privées.

Pour solutionner à long terme l'approvisionnement à Grande-Rivière, Guildo Deschênes mise sur un partenariat avec la compagnie outaouaise Papiers Masson, qui a confirmé vendredi au SOLEIL son intérêt pour la papeterie Gaspésia, à condition que cette usine garde sa vocation dans le papier journal, ce que n'est pas prêt à concéder le propriétaire Abitibi-Consolidated. Cette firme détient un contrat public de 378 000 mètres cubes pour Chandler.

« GDS et Papiers Masson partageraient les risques dans l'exploitation du sciage et de la production de papier. Une autre scierie serait bâtie dans la MRC du rocher Percé et nous donnerions plus d'importance à notre usine de Grande-Rivière », signale M. Deschênes.

DANS LES AUTRES SCIERIES

À Pointe-à-la-Croix, le Groupe GDS ajoutera des équipements de délignage optimisé, d'éboutage et d'empilage automatique. Au lieu d'envoyer 100% de la production à son séchoir de Matane, GDS recommencera à livrer du bois d'œuvre à partir de la Baie-des-Chaleurs, environ le tiers du volume. Six emplois seront créés.

À Grande-Vallée, des systèmes d'éboutage et d'empilage automatique seront ajoutés. « La surface du bâtiment sera doublée. À notre usine de bardeaux, deux machines seront ajoutées aux cinq déjà là; 12 emplois seront créés dans les deux usines. Les gens en Gaspésie nous reprochent de ne pas finir le bois sur place. Nous sommes en train de corriger ça », précise M. Deschênes.

Le centre de traitement du bois de Matane écoperait la perte d'une trentaine d'emplois, mais il s'agit d'une mesure temporaire, selon M. Deschênes, « parce qu'on veut implanter un projet de transformation à valeur ajoutée ».

Pointe-à-la-Renommée et la ferme Tapp ciblées pour un projet de 1,8 million \$

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Le Comité de développement de l'Anse-à-Valleau caresse un important projet de développement du phare de Pointe-à-la-Renommée et de la ferme Tapp, une des plus vieilles de Gaspé.

Le plan de mise en valeur, évalué à 1 818 200 \$, s'échelonne sur cinq ans. « Nous souhaitons revaloriser les sites du phare de Pointe-à-la-Renommée et de la ferme: une des plus intéressantes en Gaspésie, raconte la présidente du Comité, Blandine Poirier. En fait, nous voulons devenir la porte d'entrée touristique de Gaspé. »

Le projet prévoit, entre autres, l'embauche d'un coordonnateur à plein temps, le développement d'une exposition interactive sur les communications, l'installation d'une éolienne sur le site du phare de Pointe-à-la-Renommée (le plus vieux au pays) et la relocalisation du bureau d'information touristique, de Gaspé à l'Anse-à-Valleau.

DEVOIR D'AIDE

Le document déposé à la Ville de Gaspé prévoit aussi l'amélioration de plusieurs infrastructures, dont l'accès au site du phare. La ferme, revampée, deviendrait un relais pour les visiteurs. « Nous souhaitons également revitaliser le village de l'Anse-à-Valleau et exploiter son fort potentiel touristique. »

Pour réaliser ce plan quinquennal, le Comité mise sur l'appui des instances fédérales et provinciales. « Les gouvernements ont le devoir de nous aider, affirme M^{me} Poirier. Ils ont beaucoup d'argent et la région a été un peu oubliée, au cours des dernières années. »

Le projet est ambitieux, certes. Mais le Comité en a vu d'autres. Formé en 1992, il a notamment réussi, en 1997, à rapatrier le phare installé à Québec.

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Le plus gros inventaire de vêtements de ski à Québec

MANTEAU de VILLE pour FEMMES
cette semaine
~~629\$~~
349\$
Les produits Avalanche sont aussi disponibles chez Ski Michel Mont-Sie-Anne

Quantité limitée

(418) 877-5584
3930, boul. Hamel Ouest, Québec www.avalancheskiwear.com

BOUTIQUE DU **Style**
www.stylo.qc.ca
CADEAUX

CROSS
LAMY
WATERMAN
MONTBLANC
PARKER

Sainte-Foy, PLACE LAURIER • LEVIS, GALERIES CHAGNON
Carrefour Laval • Saint-Bruno • Montréal (Simons)

Boutique **Militaire** Québec
730, BOUL. CHAREST EST, QUÉBEC (PRÈS CINÉPLEX ODÉON)
(418) 640-9227

ARTICLES MILITAIRES NEUFS ET USAGÉS

Ouvert le dimanche 12h - 16h

FORMATION PROFESSIONNELLE

La réforme de l'assurance-emploi se traduit en mises à pied

MARC LAROCHE

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — La baisse du nombre d'individus pouvant se qualifier à des prestations d'assurance-emploi a des conséquences sérieuses au Centre de formation professionnelle le Pavillon-de-l'Avenir de Rivière-du-Loup. La diminution de cette clientèle pourrait y précipiter le licenciement d'une quinzaine de professeurs, en février.

En formation générale, cinq enseignants pourraient subir le même sort. Depuis plusieurs années, les prestataires d'assurance-emploi peuvent continuer de toucher leurs prestations tout en suivant une formation scolaire à temps plein. Depuis la réforme, moins de gens peuvent se qualifier, ce qui, en bout de ligne, fait diminuer la clientèle des centres de formation pour adultes.

«Emploi Québec réfère beaucoup moins de clients qu'auparavant. Cela a évidemment des répercussions sur notre institution, dit le directeur du Pavillon-de-l'Avenir, Guy Boucher. Les groupes ont beaucoup diminué, et si la baisse notée en septembre n'est pas comblée en février, nous devons fusionner des groupes, et, par conséquent, remercier des professeurs.»

En septembre, la clientèle référée par Emploi Québec était en baisse de plus de 100 élèves sur 1100, soit près de 10% de la clientèle totale de l'institution. «Cette diminution représente entre huit et dix groupes en moins. Considérant qu'un groupe requiert l'équivalent de 1,5 professeur, c'est entre 12 et 15 professeurs qui perdront leur emploi en février si la situation n'évolue pas.» Le Pavillon-de-l'Avenir emploie 105 professeurs. C'est 15% de l'effectif qui pourrait être amputé.

QUAND MÊME CINQ...

M. Boucher précise que l'impact pourrait être moindre si le taux d'inscription est plus fort en février. «Dans le meilleur des cas, c'est tout de même jusqu'à cinq professeurs qui perdront leur emploi», dit-il, réfutant la possibilité qu'à long terme, cette situation menace l'existence même des centres

de formation professionnels pour adultes. «Notre clientèle est tout de même composée à plus de 50% de jeunes de 18 et 22 ans, qui complètent leur formation après avoir terminé leur secondaire.»

Les effets négatifs se font aussi sentir au Centre de formation générale pour adultes de Kamouraska/Rivière-du-Loup, où les adultes peuvent terminer une formation secondaire. Alors qu'en 1998-1999, 209 personnes ont été référées par Emploi Québec, seulement 63 l'avaient été au 30 septembre dernier. Une diminution de 146 personnes. «C'est énorme, et je serais étonnée qu'Emploi Québec comble la différence totale en référant de nouveaux individus avant la fin de l'année», dit la directrice, Suzanne Raymond.

Cette dernière estime que cinq professeurs, soit 20% de l'effectif actuel de 25 enseignants, pourraient être remerciés. «Nous craignons que le ministère ampute aussi nos subventions, puisqu'il nous octroie un montant en considérant un certain nombre d'équivalents à temps plein. Si le nombre de professeurs diminue, notre aide pourrait en être réduite d'autant.»

M^{me} Raymond dit avoir identifié une autre problématique. «Emploi Québec réfère de moins en moins de gens qui ne désirent que terminer leur formation secondaire, sous prétexte qu'un diplôme secondaire (DES) ne mène à rien. Mais c'est totalement faux. Un DES, c'est valable, et plusieurs employeurs l'exigent pour une foule d'emplois.»

M. Boucher croit que les autres centres du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, voire de toute la province, vivent la même problématique.

MATANE



COLLABORATION SPÉCIALE, MIREILLE LAVOIE

La Fondation de l'hôpital dépasse de 5 000 \$ son objectif

En recueillant 30372 \$ lors de son 13^e super encan, dimanche, au centre commercial les Galeries du Vieux Port, la Fondation de l'hôpital de Matane a ravi son président Jean Levasseur et les membres du conseil d'administration, puisque l'objectif en était fixé à 25 000 \$. Les encanteurs Paul Massicotte et Alain Ouellet ont écoulé des centaines d'articles en moins de cinq

heures. Il y avait vraiment de tout ou presque: appareils électroniques, meubles, vêtements, outils, produits pour les cheveux, sacs de voyage, ensembles cadeaux, bons d'achat, repas et forfaits, nourriture, etc. À elles seules, les œuvres d'artistes tels Claude Picher, Basque, Raymond Leblond, Arthure et Mariette Lapointe ont rapporté 6215 \$. Les dons en argent ont été de 11 150 \$. R.P.

BAS-SAINT-LAURENT

1 M \$ pour les forêts intramunicipales

Les huit MRC de la région du Bas-Saint-Laurent se verront désormais confier la gestion et la planification d'un territoire de 650 km carrés de terres publiques intramunicipales. Le ministère des Ressources naturelles du Québec et le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent transféreront 1,2 million \$ dans le dossier de l'utilisation et la protection de ce territoire, autant au plan de la villégiature et de la faune que de l'aménagement et de l'exploitation forestière. Deux des huit conventions de gestion territoriale ont été signées, à Mont-Joli, avec les MRC de la Mata-pédia et de Matane, en présence du

ministre des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard. Les MRC retireront les bénéfices reliés aux redevances forestières comme celles provenant des revenus d'éra-blères. L'entente ne représente qu'une faible partie des terres publiques intramunicipales, soit environ 15% de ces terres publiques qui totalisent près de 4200 km². Le Bas-Saint-Laurent compte un peu plus de 12 000 km² de terres publiques, toutes catégories confondues. Aucun contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) de compagnies forestières n'a été affecté par cette délégation de pouvoirs de Québec vers les régions. C.T.

CARLETON

Rencontres publiques à la ZIP

Le comité de la Zone d'intervention prioritaire de la baie des Chaleurs tient des rencontres publiques ce soir et demain soir, afin d'examiner les possibilités de rouvrir les zones coquillères entre le cap Gaspé et Miguasha. Une étude réalisée par Pesca Environnement a récemment évalué le potentiel de réouverture de ces zones. Quarante-deux zones sur 48 sont fermées actuellement, mais trois d'entre elles pourraient être ouvertes assez vite, et dix autres à moyen terme. Des modes de gestion sont toutefois à prévoir avant la réouverture. Les risques pour la santé découlant de la consommation de mollusques en période de fermeture et le type d'exploitation souhaitable (artisanal, commercial ou mixte) seront abordés. La première rencontre aura lieu ce soir, à 19h30, à l'hôtel de ville de Carleton, et la seconde demain à Port-Daniel à la caserne des pompiers, aussi à 19h30. G.G.

BAIE-COMEAU

Arrêté pour vol et recel

Tommy Bouchard, un jeune homme de 21 ans de Val-Brillant, sur qui les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC Manicouagan ont mis la main en fin de semaine, a été accusé d'introduction par effraction et vol de véhicule, vol d'essence et recel de plaque d'immatriculation. Les policiers de la SQ ont arrêté Bouchard à la suite d'un appel d'un commerçant de Chute-aux-Outardes, qui rapportait un vol d'essence. En faisant son enquête, la SQ a rapidement découvert que la plaque ne correspondait pas avec la description du véhicule, et Bouchard a avoué qu'il l'avait subtilisé quelques heures plus tôt dans un commerce des Escoumins. Il demeure incarcéré au centre de détention de Baie-Comeau jusqu'à jeudi, jour de son enquête pour remise en liberté. S.P.

PERCÉ

Cause en délibéré

Le juge Robert Levesque, de la Cour du Québec, a pris en délibéré la cause de Nathalie Lucas, accusée d'infanticide envers son nouveau-né, en octobre 1998. Le procès a eu lieu les 22, 23 et 24 novembre au palais de justice de Percé, et les plaidoiries ont été présentées le 25. M^{me} Lucas, une éducatrice de 32 ans, avait accouché seule au domicile de ses beaux-parents. Elle avait préalablement caché sa grossesse à son entourage pendant près de 35 semaines. Le juge Levesque rendra son verdict le 10 décembre. G.G.

CÔTE-NORD

150 000 \$ de plus à la jeunesse

Le ministre Gilles Baril vient d'accorder une aide financière additionnelle de 150 000 \$ au service de protection de la jeunesse de la Côte-Nord. Le sous-financement de l'organisme est connu depuis plusieurs mois, notamment avec le nombre de signalements qui augmente constamment depuis 1993, et il a besoin d'argent pour répondre à toutes les demandes. De plus, le nombre de signalements per capita sur la Côte-Nord est deux fois plus élevée que la moyenne québécoise. S.P.

KAMOURASKA

Charité bien ordonnée...

Un phénomène nouveau prend de l'ampleur au Kamouraska: la cueillette massive de vêtements de seconde main au profit d'entreprises ou d'organismes situés hors de la région. Les gens sont sollicités par téléphone à partir de Québec ou Montréal. Après quoi, ils sont invités à déposer leurs dons dans un sac vert. Quelqu'un passe le cueillir à domicile. Selon Alliance pauvreté Kamouraska, une table de concertation pour contrer la pauvreté au Kamouraska, cette pratique risque de pénaliser les personnes démunies de la région. «Les gens doivent faire confiance aux organismes du milieu, qui n'achèveront les surplus à l'extérieur qu'après avoir répondu aux besoins des gens appauvris chez nous.» Ceux qui ont des vêtements à donner sont invités à communiquer d'abord avant les organismes de leur milieu. M.L.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Nouveau président au CLD

Michel Lagacé a été élu récemment président du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) de Rivière-du-Loup. Il succède à Jean-Guy Dionne, qui a quitté suite à son passage de maire suppléant à conseiller municipal, le 7 novembre. M. Lagacé siège au c.a. du CLD depuis 1994, lorsque l'organisme portait encore le nom de CRDE. Il a participé aux changements de 1998. M.L.

Le PQ dévoile ses priorités

Les militant(e)s du PQ de Rivière-du-Loup ont récemment défini un plan d'action étoffé, pour la prochaine année, sur le plan local. Une vingtaine de propositions ont aussi été prises en vue du congrès national. Les mandats confiés au nouvel exécutif visent le renforcement de la structure d'organisation dans chacune des municipalités, ainsi qu'une visibilité locale accrue. Le maintien d'un service éducatif en milieu rural, le soutien financier aux régions défavorisées pour assurer le développement économique et social, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale sont au nombre des propositions en vue du congrès. Par ailleurs, les membres ont élu Robert Legendre à la présidence, alors que Louis Langlois agira comme vice-président. Raynald Côté s'est vu confier le poste de trésorier. Alexandre Viel a été élu représentant pour les jeunes. Il sera secondé par Vital Caron, Manuel Dionne, Estelle Pelletier et Marie-Josée Lévesque. M.L.

MATANE

Info entrepreneurs

Un rappel: la Chambre de commerce de Matane offre gratuitement à tous les gens d'affaires une vaste gamme de renseignements sur les services, les programmes et règlements gouvernementaux. Grâce à l'Internet, elle est branchée sur le site «Info entrepreneurs» qui constitue la plus importante banque d'informations sur le sujet. R.P.

RIMOUSKI

Ils débattront des enjeux forestiers

Près de 100 personnes sont attendues à Rimouski pour participer au premier colloque régional sur la détermination des besoins en recherche et développement du secteur forestier. L'événement se déroulera jeudi. Les participants débattront en ateliers thématiques des principaux enjeux forestiers. On signale que le secteur primaire du Bas-Saint-Laurent emploie 10% de la main-d'œuvre régionale. R.P.

BONAVENTURE

Formation sur le prêt au féminin

Le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat au féminin, le ministère de l'Industrie et du Commerce, la Confédération Desjardins et divers organismes financiers organisent, aujourd'hui à 13h au Château blanc de Bonaventure, la session de formation «Prêt pour un prêt», à l'attention des femmes entrepreneures qui veulent se préparer à faire une demande de financement. Pour y assister, on peut s'inscrire auprès de Verónica Acuna, d'Industrie et Commerce, au (418) 752-2229. G.G.

Félicitations à l'équipe de football du Rouge et Or!



Merci aux commanditaires et aux milliers de supporteurs



UNIVERSITÉ LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Les planchistes réglementés

Les mesures de sécurité s'appliqueront aussi au surf des neiges

NORMAN DÉLISLE
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Les amateurs de planche à neige devront eux aussi se soumettre aux mesures de sécurité dans les centres de ski. Un projet de règlement à cet effet, qui vient d'être publié dans la *Gazette officielle du Québec*, devrait entrer en vigueur en janvier.

Ce règlement modifie l'ancien règlement sur la sécurité dans les stations de ski afin de s'assurer qu'il ne s'applique pas uniquement à ceux qui pratiquent le ski, mais aux nouveaux utilisateurs des pentes, de plus en plus nombreux, comme les amateurs de planche à neige, de patins à neige ou de mini skis.

« C'est à notre demande que le règlement est modifié. Nous avons initié des modifications afin d'harmoniser le règlement québécois avec les autres qui prévalent dans le reste du Canada et en Amérique du Nord », a expliqué Claude Péloquin, de l'Association des stations de ski du Québec. L'ancien règlement québécois datait de 1988.

Le règlement prévoit l'affichage dans les centres de ski du Code de conduite qui s'applique à tous les utilisateurs des pentes.

VITESSE ET CONTRÔLE

Ce Code prévoit notamment l'obligation de maîtriser sa vitesse et sa direction de façon à être en mesure de pouvoir arrêter et éviter les personnes ou les obstacles.

Les utilisateurs en aval ont aussi l'obligation de céder le passage aux personnes en amont (plus haut). On ne doit arrêter dans une piste que si

on est visible pour les utilisateurs en amont.

Aucun utilisateur de la pente ne doit être sous l'effet de drogue ou d'alcool, ou ne doit s'aventurer hors piste ou sur des pistes fermées.

NOUVELLE SIGNALISATION

Le règlement prévoit une nouvelle signalisation. On y a notamment remplacé le symbole du skieur avec bâtons par un personnage sans bâtons, afin de bien montrer que les pictogrammes sont destinés à tous les utilisateurs des pistes.

Le symbole international d'interdiction d'entrer, utilisé sur les routes, est également prescrit pour indiquer la fermeture d'une piste.

Cette nouvelle signalisation sera graduellement installée sur toutes les pentes d'ici un an, a indiqué M. Péloquin.

Une première modification au règlement de 1988 avait été apportée en 1995 afin d'encadrer l'utilisation des véhicules à chenilles et des dameuses sur les pentes.

Notons que l'activité économique générée par les pentes de ski est en hausse au Québec depuis trois ans. Cette industrie avait l'an dernier une valeur de 344 millions \$ et quelque 10 000 emplois directs y étaient créés dans 84 centres de ski.



Les planchistes devront maîtriser leur vitesse et leur direction de façon à être en mesure de pouvoir arrêter et éviter les personnes ou les obstacles.

Le règlement modifié à la demande de l'Association des stations de ski du Québec

Le monde des courses en deuil

RÉAL LABBÉ
Le Soleil

Le monde des courses attelées a appris avec stupeur le décès de monsieur Marcel Jobin, ancien président de la société Hippobec qui gérait l'hippodrome de Québec. Il est décédé subitement samedi soir à l'âge de 67 ans. Il laisse son fils Marc.



Marcel Jobin

« Il est parti rapidement, a mentionné son ancien collaborateur Reynald Toupin. Il avait fait sa journée normale du samedi et rien en laissait présager une fin aussi rapide. De 1976 à 1998 il a aussi été le président-directeur général de l'hippodrome. »

Marcel Jobin était beaucoup impliqué à titre de bénévole dans plusieurs organismes et depuis sa retraite, il était demeuré très actif.

C'est un homme qui aimait beaucoup aussi le milieu politique.

HOCKEY SEMI-PRO

Desbiens, gardien du mois

Denis Desbiens, du Grand Portneuf de Pont-Rouge, a été choisi le gardien de but du mois de novembre dans la Ligue de hockey semi-professionnel du Québec.

Il a conservé une fiche de cinq victoires et un revers tout en présentant la meilleure moyenne de points alloués, avec 2,51, soit 15 buts en 359 minutes de jeu. Il affiche un pourcentage d'arrêts de .921 (176 pour 191 tirs).

Au niveau des attaquants, la palme du mois revient à Christian Desrochers, du Blitz de Granby avec ses 11 buts et 10 assistances pour un total de 21 points en huit rencontres. Pour les joueurs de défense, c'est Yannick Plante, des Aztèques d'Asbestos, qui a été choisi le meilleur à sa position. Il a contribué à la série de sept matchs d'affilée sans revers de son équipe. R.L.

27E GALA SPORTS-QUÉBEC

Caroline Brunet a une longueur d'avance

MONTRÉAL (PC) — Malgré une saison exceptionnelle avec, entre autres, une victoire au Tour de l'Aude, la cycliste Lyne Bessette serait la première surprise si elle remportait le Maurice décerné par Sports-Québec à l'athlète féminine (niveau international) par excellence.

En effet, la concurrence est forte puisque la kayakiste Caroline Brunet, triple médaillée d'or aux derniers Championnats du monde en Italie, et la skieuse Mélanie Turgeon, troisième en descente à la Coupe du monde de Sierra Nevada, sont les deux autres finalistes en lice.

« Je pense que Caroline (Brunet) devrait l'emporter », a prédit Bessette, hier, lors d'une conférence de presse où on dévoilait la liste des 39 finalistes qui se feront la lutte au 27^e Gala Sports-Québec, le 20 janvier prochain.

CARO: DANS UNE CLASSE À PART

« Elle est dans une classe à part et elle a atteint le summum dans son sport, a-t-elle ajouté. Mon tour viendra et je suis déjà contente d'être là. »



Caroline Brunet, Mélanie Turgeon et Lyne Bessette sont les trois finalistes au titre de l'athlète féminine par excellence (niveau international) du 27^e Gala Sports-Québec.

Chez les hommes, Jasey-Jay Anderson (surf des neiges) et Nicolas Fontaine (ski acrobatique) seront opposés au sprinter Bruny Surin, médaillé d'argent du 100 m aux Championnats du monde de Séville.

GENEVIÈVE JEANSON

De son côté, Geneviève Jeanson, 18 ans, n'aura même pas eu besoin de ses deux médailles d'or au championnat mondial junior de cyclisme sur route, en octobre, pour être choisie parmi les finalistes au titre d'athlète féminine de niveau canadien avec Marie-Ève Pelletier (tennis) et Anouk Renière-Lafrenière (nage synchronisée). En effet, les performances retenues devaient être accomplies entre le 1^{er} septembre 1998 et le 31 août 1999.

Qu'à cela ne tienne, Geneviève a remporté le bronze au contre-la-montre à la même compétition en 1998 et elle a réussi le meilleur temps de l'histoire lors de la montée du Mont Washington. « Je ne m'attendais pas à être choisie, c'est une grosse surprise, a-t-elle mentionné. Je suis contente de mon année, mais pas satisfaite. Il ne faut jamais être satisfaite », a poursuivi Geneviève, qui vise maintenant une place dans l'équipe olympique canadienne pour les Jeux de Sydney.

L'entraîneur de Lyne Bessette, Éric Van Den Eynde, est finaliste pour le titre d'entraîneur de l'année, en compagnie de Michel Larouche (plongeon) et Danièle Sauvageau, entraîneur-chef de l'équipe canadienne de hockey.

« L'an dernier, on a eu un changement de 360 degrés au niveau de l'attitude, a expliqué Sauvageau. Ma philosophie a toujours été de développer la responsabilisation par l'engagement, et ça nous a permis de connaître une année de rêve. Les noms des gagnants seront dévoilés le 20 janvier prochain, au Palais des congrès, lors d'un gala qui sera diffusé sur les ondes de RDS à partir de 19h30.

Victoire des Maple Leafs, 3-1



Tie Domi, des Leafs de Toronto, entre en collision avec Jan Bulis, des Capitals de Washington, lors du match d'hier soir à Toronto. Les Leafs l'ont emporté 3-1. Curtis Joseph a récolté sa 12^e victoire de la saison, un sommet dans le circuit.

EN BREF

Expos: jour J pour le plan d'affaires

Les propriétaires du baseball majeur doivent se prononcer aujourd'hui sur le plan d'affaires des Expos. Selon *Radio-Canada*, ils devraient approuver le transfert de Claude Brochu à Jeffrey Loria et il y aurait une mégakonférence de presse à Montréal la semaine prochaine pour présenter le nouveau propriétaire des Expos. (PC)

Skibec et l'antitabagisme

Skibec Alpin tiendra un événement culturel au profit du sport amateur et de la santé. C'est ainsi qu'une représentation de « *Les Caprices de Marianne* », d'Alfred de Musset, sera présentée par le théâtre du Trident, le 17 janvier, à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec. Skibec alpin remettra une partie des profits de l'activité à la Clinique d'aide aux fumeurs de la région de Québec qui créera un nouveau fonds afin de développer un programme d'intervention chez les jeunes. On peut réserver à Céline Porlier, au 523-8525. R.L.

Avis de recherche

Les descendants de Wilfrid Turgeon recherchent la documentation à son sujet. Il a été gardien de but dans les années 1920 avec l'équipe de hockey des « Son's of Ireland », puis il a évolué, un peu plus tard, dans la Ligue Railways Paper. Si quelqu'un possède encore des écrits de ce temps-là, il peut communiquer avec Jean-Jacques Côté au 663-3666. R.L.

Relationniste des Faucons

Jules Mathieu est maintenant rendu dans l'organisation des Faucons de Lévis-Lauzon du circuit de hockey collégial majeur, à titre de relationniste. Jules avait travaillé 35 ans au *Peuple-Tribune* de Lévis avant d'être congédié. R.L.

Panis chez McLaren

Le Français Olivier Panis a quitté l'écurie Prost-Formule Un pour signer chez McLaren-Mercedes, dont il devient le troisième pilote, a annoncé l'écurie des « Flèches d'argent ». Selon l'écurie anglo-allemande, Panis fera ses premiers essais au volant d'une McLaren dès jeudi sur le circuit de Jerez, en Espagne. Après six années de F1, passées chez les écuries Ligier puis Prost, le pilote français n'a remporté qu'un Grand Prix, celui de Monaco en 1996, terminant deuxième à trois reprises. Il avait terminé la saison dernière avec seulement deux points à son actif. (AP)

Oquist est invité au camp des Tigers

Le lanceur droitier Mike Oquist prendra part au camp des Tigers de Detroit en tant que joueur invité. Oquist a présenté une fiche de 9-10 et une moyenne de points mérités de 5,37 avec les Athletics d'Oakland la saison dernière. (AP)

Eusebio reste avec les Astros

Le receveur Tony Eusebio a choisi de rester avec les Astros de Houston. Il a accepté un contrat de deux ans évalué à 2,4 millions \$. Eusebio, 32 ans, était le receveur no 1 des Astros la saison dernière. Il a maintenu une moyenne de .272, claqué quatre circuits et produit 33 points. En carrière, il présente une moyenne de .277. Il totalise 18 circuits et 194 points produits. Eusebio a gagné 900 000 \$ en 1999. Son salaire s'établira à 1,1 million \$ en 2000, puis il recevra 1,3 million \$ en 2001. Advenant un échange lors de la deuxième année de son contrat, son salaire sera haussé à 1,5 million \$. (AP)

Stanton: trois ans 7,35 millions \$

Les Yankees de New York ont accordé un contrat de trois ans d'une valeur de 7,35 millions \$ au receveur Mike Stanton. Le gaucher de 32 ans a présenté une fiche de 2-2 et une moyenne de points mérités de 4,33 en 73 présences la saison dernière. Depuis qu'il s'est joint aux Yankees en décembre 1996, son dossier s'établit à 12-4 et il a réalisé neuf sauvetages. « Mike a acquis la réputation d'être un des receveurs les plus durables et polyvalents dans le baseball, a dit le directeur général Brian Cashman. Il est aussi devenu, comme plusieurs dans l'équipe, un joueur qui se développe et excelle lors des séries d'après-saison. » (AP)